

BILINGUISME LIBANAIS ET INSECURITE LINGUISTIQUE

Nayla SOUEIDY-CHAHOU

Maître de conférences en Psychologie
Clinique à l'Université Saint-Joseph de
Beyrouth

Cet article se penche sur le concept d'insécurité linguistique comme conséquence directe du bilinguisme et des représentations sociales qu'en ont les usagers des langues en présence. Les présupposés de cette problématique portent sur l'identité individuelle et collective. L'auteur se base sur des exemples concrets chez des sujets libanais bilingues ayant pour langue maternelle l'arabe et usant de la langue française comme outil familier de communication. Du point de vue sociolinguistique, la façon de parler des individus bilingues renseigne, de manière privilégiée, sur les caractéristiques des liens en mesure de s'établir entre le bilinguisme comme phénomène, d'une part ; et la manière dont il est assimilé par les membres d'une société particulière, d'autre part. Ce faisant, la réflexion de l'auteur cherche à explorer, par le biais de l'activité épilinguistique de locuteurs libanais bilingues, l'incidence plus large des représentations sociolinguistiques tant sur la sécurité que l'insécurité linguistiques des locuteurs polyglottes.

Certains passages de l'article illustrent la diglossie libanaise, franco-arabe. Nous proposons ces passages en deux versions. La version originale demeure bilingue et utilise les deux alphabets latin et arabe. La version traduite, à l'intention du lecteur unilingue francophone, est en français. Elle indique entre parenthèses le début d'un passage en arabe (ar.) ou en français (fr.). Les passages traduits de l'arabe ont été mis en italiques - NDLR

La relation entre la langue et les rapports sociaux a été largement débattue en sociolinguistique. La langue et la société étant deux facettes d'une même réalité, dans le sens où il n'y a pas de langue sans société et réciproquement. Le linguiste Claude Hagège écrivait, dès 1985, que « dans la majorité des situations, la langue est objet d'attachement.

Elle est un espace d'appropriation symbolique. L'énonceur vit, à travers la langue, sa relation au groupe avec lequel il la partage. Le terme le dit explicitement : avec ce groupe, il entre en communication. Tirant du social sa caractérisation, il s'investit dans la langue qui en est le fondement¹ ». La langue en tant que système de signes ne constitue donc pas exclusivement un moyen de communication qui se concrétise à travers la parole en tant qu'acte éminemment subjectif, mais renvoie également à la notion d'appartenance et d'identité. Dès lors, la façon de parler adoptée par les individus dépend de l'intrication d'une multitude de variables linguistiques et extralinguistiques qui façonnent les interactions humaines en perpétuelle mouvance.

De manière générale, les sociolinguistes se penchent sur l'étude des manifestations langagières qui résultent des tensions intra et inter-groupales. Le concept d'insécurité linguistique a intéressé plusieurs sociolinguistes, dans la mesure où il concerne directement la façon de parler des individus, membres d'un groupe social et culturel particulier et exposés d'une manière ou d'une autre à des façons de parler, tantôt inhérentes au groupe d'appartenance², tantôt inhérentes au groupe considéré subjectivement comme groupe de référence. Autrement dit, l'insécurité linguistique est étroitement liée aux représentations qu'ont les sujets des langues en contact. Ces représentations sont généralement décelables à partir de deux registres langagiers. Le premier registre concerne la façon de parler des individus, alors que le second registre renvoie à la métacommunication définie comme étant la capacité de communiquer sur sa propre communication.

En somme, cet article s'attarde sur le rapport en mesure d'exister entre l'insécurité linguistique et les représentations sociolinguistiques à l'œuvre dans l'activité épilinguistique. Les trois concepts seront alors successivement définis, en incluant au terme de cet article des extraits d'entretiens issus d'un travail de thèse en Psychologie que nous avons mené sur les déclencheurs du changement de langue dans l'acte de parole de quelques sujets libanais bilingues. Le but étant d'illustrer comment l'insécurité linguistique a émergé dans l'activité épilinguistique de certains participants à la recherche, en se référant aux théories sociolinguistiques qui traitent de la question.

1 Hagège, C. (1985). *L'homme de parole : Contributions linguistiques aux sciences humaines*. France : Fayard, p : 288.

2 Le groupe d'appartenance renvoie au groupe assigné à l'individu dès sa naissance, alors que le groupe de référence correspond au groupe dont l'individu s'identifie ou souhaite s'identifier, indépendamment de sa participation qui peut être active ou pas

INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE

La sécurité/insécurité constitue une notion centrale en psychologie, dans la mesure où elle constitue un indicateur étroitement lié à la gérance des conflits intrapsychiques, aux modalités défensives et à la manière dont les événements retentissent dans l'économie psychique du sujet-parlant. A ce sujet, le psycholinguiste Didier Anzieu a pu dire en 2003 : « La sécurité de base d'un être humain comprend le sentiment de son existence et celui de son identité, sa croyance en l'existence du monde extérieur, sa confiance dans son fonctionnement psychique et dans ses relations avec ce monde extérieur. Elle se traduit par un investissement narcissique du corps et de la psyché suffisant pour trouver satisfaction à vivre³ ».

La notion d'insécurité a été récemment introduite en sociolinguistique pour faire également allusion à un certain « malaise », en mesure de se manifester par et à travers l'activité langagière ; tout en demeurant moins lié à une incompétence linguistique, mais plutôt à une remise en question de la part du locuteur, de sa propre compétence linguistique par rapport aux normes établies par la société en matière de langage. S'il est évident que la sécurité en termes psychologiques renvoie à la notion d'identité personnelle, il est non moins évident qu'elle est également rattachée à la notion d'identité sociale du sujet-parlant qui adhère à un groupe social particulier voire même à une société qui forge son identité culturelle.

Historique

L'insécurité linguistique est apparue pour la première fois dans les travaux de William Labov (1966) qui s'est intéressé à l'étude de la façon de parler des New-Yorkais de la petite bourgeoisie. L'auteur avait remarqué un certain niveau de discordance entre les performances linguistiques effectives des locuteurs de la classe moyenne et la manière dont ils auto-évaluent leurs performances. Ensuite, ce sont Nicole Gueunier, Emile Genouvier et Abdelhamid Khomsi qui ont été les premiers à appliquer en 1978 les travaux de Labov sur la sécurité/insécurité linguistique dans les milieux francophones. Suite à ces deux périodes fondatrices, nombreux sont les auteurs qui se sont attardés sur les différentes approches méthodologiques en mesure de servir au mieux l'opérationnalisation du concept. La plupart des recherches

³ Anzieu, D. (1991). Sécurité de base. Dans : Doron, R et Parot, F. (Ed). *Dictionnaire de psychologie*. Paris : PUF. 2^{ème} Edition (2003), p : 651.

effectuées dans ce domaine concernent surtout le monde francophone, vu l'expansion de la langue française comme langue seconde dans plusieurs pays (dont le Liban).

En 1993, Michel Francard proposait de définir l'insécurité linguistique comme étant « Une manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguës tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale. En d'autres termes, les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique⁴ »

Emboîtant le pas à M. Francard, Louis-Jean Calvet, parlant de l'insécurité linguistique écrit en 1996 : « On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme étant la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas⁵ ».

Locution et norme sociale

L'insécurité linguistique émane donc de la comparaison faite par les locuteurs-sujets entre leur façon de parler et la manière dont ils conçoivent subjectivement cette façon de parler, donc entre ce qui est produit et la norme à laquelle ils se réfèrent pour accomplir l'acte de parole. La norme peut être définie comme l'ensemble des comportements ou de jugements considérés par le groupe comme étant approprié, acceptable et désirable. Les normes concernent non seulement les règles de conduites mais aussi les attentes des membres du groupe, elles ont pour fonction de guider les comportements des individus. Elles ne sont donc pas unanimes et ne renvoient pas à une vérité absolue, mais elles émanent d'un groupe et/ou de la société ; ce qui implique leur caractère acquis tout à fait comme les rôles qui s'acquièrent au terme du développement de la personne.

4 Francard, M. (1997). Dans : Moreau, M-L (Ed.). *Sociolinguistique : Les concepts de base*. pp : 170-176, Belgique : Pierre Mardaga. pp : 171-172.

5 Calvet, L-J. (1996). *La sociolinguistique*. Paris : PUF, p : 50.

Exemples libanais

A titre d'exemple, arrêtons-nous sur le passage suivant, extrait de l'entretien effectué dans le cadre de notre travail de thèse. L'une des participantes bilingues est invitée à s'exprimer en utilisant uniquement la langue française. Après un temps de latence considérable, cette locutrice déclare soudainement, en arabe et en rigolant :

- (ar.) Je réfléchis comment construire ma phrase en langue française

- عم فكّر كيف بدّي رُكّب الجملة بالفرنساوي

De même, en réécoutant son discours énoncé en français, une autre participante qualifie, en arabe, sa façon de parler ponctuée de passages fréquents à cette langue, de *scandaleuse* (جُرْصَة); ce qui signifie probablement qu'elle n'aurait pas été à la hauteur de la tâche censée être accomplie uniquement en langue française. Par ailleurs, elle justifie l'usage fréquent de l'arabe en disant :

- (ar) Ces derniers temps je parle plus qu'il ne faut en langue arabe

- صرت هلاً آخر فترة عم بحكي عربي أكثر من اللزوم.

L'insécurité linguistique est un phénomène aussi bien objectif que subjectif (Swigers, 1993). Elle est un comportement langagier quantifiable voire mesurable à partir d'indicateurs précis relevés à partir de l'acte de parole (Hypercorrection, reprises, hésitations dans le discours, commentaires métalinguistiques, mélange de codes inappropriés, alternance codique, manque d'aisance au niveau discursif...). Aussi, est-elle en étroite relation avec les représentations qu'ont les sujets des langues en présence. La notion d'insécurité linguistique s'inscrit dans le bilinguisme dans le sens où elle se manifeste quand des sujets particuliers sont exposés, non seulement à deux systèmes linguistiques, mais aussi à un système de valeurs et de croyances émanant de leur groupe d'appartenance d'une part et du groupe qu'ils considèrent subjectivement comme étant leur groupe de référence d'autre part.

Diglossie et insécurité

Certaines études établissent une corrélation entre l'insécurité linguistique et la diglossie définie comme la coexistence dans un même pays de deux variétés d'une même langue ou de deux langues distinctes, dont l'une est utilisée pour les usages quotidiens (variété basse) et l'autre est normalisée et utilisée dans des contextes formels (variété haute). D'après Francard (1989) cité par Bulot et Blanchet (2013),

quoique la diglossie induise directement, à certains égards, l'insécurité linguistique « [...] c'est l'institution scolaire qui [la] génèrerait [...] en développant à la fois la perception des variétés linguistiques et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible⁶ ». Calvet (1999) cité par LeBlanc (2010), résume le lien qui peut exister entre l'insécurité linguistique et le bilinguisme en tant que phénomène d'une part et la diglossie en tant que situation d'autre part, en déclarant : « [...] l'insécurité peut aussi bien résulter de la comparaison de son parler avec le parler légitime (et nous avons alors ici un problème de forme linguistique dans le cadre d'une même langue [intra-linguistique ou formelle]) que du statut linguistique accordé à ce parler et intériorisé par le locuteur (et nous avons alors un problème de statut linguistique qui résulte de la comparaison avec le statut d'une autre langue [interlinguistique ou statutaire]⁷) »

Facteurs spécifiques

Contrairement à l'insécurité d'ordre psychologique, celle linguistique ne résulte pas de facteurs individuels, mais de facteurs sociaux qui émanent des statuts accordés aux langues en présence au sein d'une société donnée et/ou aux variétés d'une même langue. Autrement dit, elle est la conséquence de tensions inter-groupales qui s'approprient les langues en tant que symboles de l'identité ethnique et culturelle, selon des critères internes et externes qui diffèrent d'un groupe à l'autre.

Le lien entre l'insécurité linguistique et les déclencheurs qui la motivent répond à un modèle circulaire, dans le sens où l'état d'insécurité linguistique peut varier chez un même locuteur d'une situation à l'autre. Aussi, tout locuteur qui a recours à une langue « minorisée » ne manifeste-t-il pas nécessairement une insécurité linguistique, vu l'intrication des facteurs liés à l'usage des langues en famille, en société et dans le parcours éducatif du locuteur. De plus, les facteurs d'incidence de l'insécurité linguistique peuvent varier d'une société à l'autre. A titre d'exemple, Gueunier (1993) retient dans son étude sur l'usage du français par les citoyens libanais, trois facteurs principaux corrélés à la sécurité/insécurité linguistique, nommément :

6 Bulot, T ; Blanchet, P. (2013). *Une introduction à la sociolinguistique pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*. Paris : Éditions des archives contemporaines, p : 60

7 Leblanc, M. (2010). Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : Des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique. *Nouvelles perspectives en sciences sociales : Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 6, 17-63, p : 24. Repéré à : <http://id.erudit.org/iderudit/1000482ar>

les habitudes linguistiques entreprises dans le cadre familial ; la pratique du bilinguisme ainsi que les attitudes vis-à-vis des langues en présence. Dans le contexte bilingue belge, Francard (1993) établit, par contre, une corrélation entre l'insécurité linguistique et l'éducation bilingue qui véhiculent les formes supposées être légitimes.

Enjeu de l'insécurité

Dans l'ensemble, l'enjeu de la sécurité/insécurité linguistique se fait en termes de distance/proximité par rapport à une norme de référence socialement établie. Un continuum s'installe alors entre ce qui est intérieur à la norme donc légitime/approprié et ce qui est extérieur donc illégitime/inapproprié. A partir de cette perspective, Bretegnier (1993) a pu écrire : « La quête est celle d'une reconnaissance de légitimité, liée à une représentation de la norme comme exogène, autre, extérieure à son groupe d'appartenance, à soi ; et en retour, du fait de son identité de locuteur d'une variété hors-norme, de sa propre exogénéité par rapport au groupe sociolinguistique (locuteurs de la variété) légitime par rapport à la norme⁸ »

TYPOLOGIE DE L'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE

Nombreux sont les chercheurs qui ont tenté de dégager les types d'insécurité linguistique, nous nous contenterons de citer quelques-uns. D'après Blanchet et Bulot (2013), Robillard (1996) différencie l'insécurité linguistique 'saine' de celle 'pathologique'. L'insécurité est dite 'saine' quand le locuteur est conscient qu'il ne peut pas maîtriser parfaitement une langue ; ce qui engendre dans certaines situations précises « [...] un taux minimal d'insécurité linguistique⁹ » Néanmoins, l'insécurité linguistique peut être qualifiée de 'pathologique' quand l'acte de parole est réellement entravé par son émergence et son insistance.

Genres d'insécurité

Marie-Louise Moreau (1996) citée également par Blanchet et Bulot (2013), distingue l'insécurité linguistique 'dite' de celle 'agie'. Elle est 'dite' quand le locuteur-sujet déprécie, à partir de commentaires métalinguistiques, sa façon de parler. Quant à l'insécurité linguistique

8 Bretegnier, A. (2002). Regards sur l'insécurité linguistique. Dans : Bretegnier, A; Ledegen, G. (Ed.). *Sécurité / Insécurité linguistique – Terrains et approches diversifiées, propositions théoriques et méthodologiques*, Actes de la 5^{ème} table ronde du Moufia. Paris : L'Harmattan, p : 12.

9 Bulot, T; Blanchet, P. *Op.cit.* p : 61.

‘agie’, elle se manifeste à travers des traces discursives telles que les hésitations dans le discours, les hypercorrections, le besoin de s’assurer de la bonne forme utilisée et bien d’autres marques discursives. Nous fournissons ci-dessous un énoncé emprunté du corpus recueilli dans le cadre de notre travail de thèse. Une locutrice libanaise bilingue dit :

- (fr.) Je voulais couper mes cheveux (ar.) comment dire ? comme elle (fr.) Garçonne ? A la garçonne ? »
- « Je voulais couper mes cheveux متلها شو بقولوا؟. Garçonne ? A la Garçonne ? »

Dans ce passage, l’insécurité linguistique peut être qualifiée d’agie dans le sens où l’enquêtée cherche à s’assurer, auprès du chercheur, de l’utilisation appropriée du terme ‘A la garçonne’.

Types d’insécurité

En outre, Calvet (1996) auquel Bulot et Blanchet (2013) se réfèrent, distingue quatre cas de figure en fonction de la façon de parler des individus et des statuts accordés à leur façon de parler sur le plan sociétal :

- a) L’insécurité formelle et statutaire. Les locuteurs dévalorisent leur façon de parler en estimant que le code linguistique utilisé n’est pas à vrai dire une langue, comme c’est le cas du patois¹⁰.
- b) La sécurité formelle et l’insécurité statutaire. Les sujets pensent maîtriser la langue, dont le statut est peu toléré socialement.
- c) L’insécurité formelle et la sécurité statutaire. Les locuteurs déprécient leur façon de parler dont le statut est légitime socialement.
- d) La sécurité formelle et statutaire. Les individus estiment bien parler une langue dont le statut est valorisé socialement.

En somme, l’insécurité linguistique est largement tributaire des facteurs socio-politiques et idéologiques qui sous-tendent les rapports sociaux d’une part, et les façons de parler en société d’autre part ; ces facteurs étant en étroite relation avec les représentations sociolinguistiques des locuteurs. Quoique certaines recherches en sociolinguistique aient tenté d’établir un lien entre l’insécurité linguistique et les variables sociologiques des sujets (Labov, 1966 ; Gueunier, 1993), cet article examine exclusivement la relation en mesure

¹⁰ Le patois renvoie à certaines langues minoritaires, le plus souvent à connotation dépréciative, utilisées en Belgique, en France, en Italie et en Suisse.

d'exister entre cette manifestation langagière et les représentations qu'ont les sujets des langues en présence.

LES REPRÉSENTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES COMME VECTEUR DE BASE DE L'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE

Toute personne intériorise, à n'importe quel moment de sa vie, une certaine vision de ce qui l'entoure à travers son appartenance aux groupes et aux institutions. En communiquant donc, le locuteur procède d'une réalité en fonction des représentations qu'il a de cette réalité en se l'appropriant à partir d'un acte subjectif qui est l'acte de parole. Ces représentations sont en étroite relation avec plusieurs variables tant individuelles que sociales. Dès lors, l'étude de la communication implique d'emblée la nécessité de s'attarder sur les représentations sociales en tant qu'élément constitutif de tout acte communicatif.

Selon LeBlanc (2010) « Par représentations linguistiques, on entend l'image mentale que les locuteurs se font de leur langue, de leur façon de la parler, de sa légitimité¹¹ »

Linguistique et marqueur identitaire

Par conséquent, au même titre de tout trait qui a rapport avec l'identité ethnique et culturel de l'individu (âge, sexe, nationalité, lieu de naissance et de résidence) la langue constitue également un marqueur identitaire servant de moyen pour se positionner en tant que locuteur-sujet faisant partie d'un groupe particulier. A partir de là, Maurer et Desrousseaux (2013) ont pu écrire « [...] cette dimension linguistique sert à produire de l'identité sur des bases dialectiques d'inclusion / exclusion, de Même et d'Autre¹² ».

Les représentations sociolinguistiques influencent directement le rapport entretenu par le sujet-parlant avec sa culture, la société dont il est membre, ainsi que les langues en présence dans son environnement et, par conséquent, sa façon de parler. Ces représentations ne sont pas exclusivement transmises par la famille, mais également par l'école, les médias voire par la société en général.

Dynamique de l'imaginaire linguistique

Anne-Marie Houdebine (1997) qui s'est penchée sur l'étude

¹¹ Leblanc, M. *Op.cit.* p : 19.

¹² Maurer, B; Desrousseaux, P-A. (2013). *Représentations sociales en situation multilingue : La méthode d'analyse combinée, nouvel outil d'enquête*. Paris : Editions des archives contemporaines, p : 101.

du concept d'insécurité linguistique, propose d'utiliser la notion « d'imaginaire linguistique », en lieu et place de « représentations sociolinguistiques », comme grille d'analyse permettant d'appréhender les différents facteurs de l'élaboration de la norme. Elle définit cet imaginaire « [...] comme le rapport du sujet à la langue (Lacan) et à La Langue (Saussure) repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues (versant unilingue ou plurilingue des évaluations linguistiques)¹³ » En privilégiant une telle nomination, Houdebine place le registre social sous-tendu par les représentations sociolinguistiques au même niveau que le registre individuel qui se manifeste par le choix d'une formulation particulière pour accomplir l'acte de parole.

Qu'il s'agisse de représentations sociolinguistiques ou d'imaginaire linguistique, la majorité des études lie l'insécurité linguistique à la manière dont les locuteurs-sujets perçoivent les langues en présence ainsi que leur façon de parler en fonction d'une norme précise (Houdebine, 1993 ; Calvet 1996 ; Francard, 1997 ; Lignée 2002 ; Canut, 2002 ; Le Blanc 2010). Plus précisément, les représentations sociolinguistiques qui agissent sur l'état de sécurité/insécurité linguistique trouvent leurs origines dans le rapport entretenu entre « *la langue de l'intérieur*¹⁴ » inhérente au groupe d'appartenance et « *la langue de l'extérieur*¹⁵ » du groupe de référence.

Force des représentations sociolinguistiques

L'extrait suivant résume comment l'insécurité linguistique et les représentations sociolinguistiques peuvent agir sur la façon de parler des individus. Une des locutrices rencontrées durant la pré-enquête effectuée dans le cadre de notre travail de thèse, présume que l'arabe dialectal :

- (ar.) *ce n'est pas une* (fr.) *Langue utilisée* (ar.) *et elle n'est pas la* (fr.) *Méditerranée ...* (ar.) *Ce n'est pas la langue arabe, et ce n'est pas ... comment dire ? c'est-à-dire qu'elle n'est pas yiii* (fr.) *propagée* (ar.) *voilà que maintenant je cherche mes mots [rire]* (ar.) *elle n'est pas* (fr.) *ça* (ar.) *elle n'est pas une* (fr.) *langue* (ar.) *en soi, elle n'est pas utilisée dans toutes les situations*

¹³ Houdebine, A-M. (1997). Théorie de l'imaginaire linguistique. Dans : Moreau, M-L. (Ed.). *Sociolinguistique : Les concepts de base*, pp : 165-168. Bruxelles : Pierre Mardaga, p : 165.

¹⁴ Bretegnier, A. *Op.cit.* p : 13.

¹⁵ Bretegnier, A, *idem*.

« مَنَّهُ ا لمَدِيتَرَانِيَّةُ لُغَةٌ مُسْتَعْمَلَةٌ فِي لُبْنَانَ، مَنَّهُ عَرَبِيَّةٌ، مَنَّهُ شُو بَقُولُوا؟ وَيَعْنِي مَنَّهُا »
 .propagée. Yiii ! هَلَا صَرَتْ عَم نَبَشْ عَلَي كَلِمَاتِي (Elle rigole) مَنَّهُا إِنَّه .ca، مَنَّهُا إِنَّه
 langue بحد ذاتها، مَنَّهُا إِنَّه منعازه بكل شي. »

Les représentations sociolinguistiques de cette locutrice s'orientent vers une remise en question de l'utilité du dialecte libanais et de son expansion dans le monde arabe ou autre. Toutefois, remarquons les hésitations et les placages dans l'acte énonciatif de cette locutrice qu'elle explicite par un commentaire métalinguistique concernant sa façon de parler.

D'autre part, Swigers (1993) pense que dans le cas de la sécurité linguistique, l'écart entre la façon de parler et les représentations sociolinguistiques qui y sont associées est minime, alors que dans le cas de l'insécurité linguistique, l'écart est important. L'auteur explicite clairement cette idée en écrivant : « La situation d'insécurité linguistique est accrue dans la mesure où le domaine d'action de normes subjectives et de normes objectives est mal délimité et dans la mesure où le sujet linguistique est traumatisé devant les situations de production sur les marchés les plus tendus¹⁶ ». En somme, l'étude des représentations sociolinguistiques semble constituer une piste bien fondée pour la compréhension des mécanismes psychosociaux qui sous-tendent l'insécurité linguistique.

INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE ET ACTIVITÉ ÉPILINGUISTIQUE

L'activité épilinguistique peut être définie comme « [...] l'ensemble des mises en discours conscientes sur les langues, le langage ou les pratiques langagières qui régissent la relation du sujet au langage et dont les fluctuations résultent du phénomène inconscient de la subjectivation¹⁷ »

Registres épilinguistiques

Canut (2002) retient dans toute activité épilinguistique deux registres. Le premier de type inconscient, renvoie aux traces discursives qui se

16 Swigers, P. (1993). L'Insécurité linguistique : Du complexe (Problématique) à la complexité du problème. Dans : Francard, M. (Ed.) *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : Actes du colloque de Louvain-La-Neuve*, pp : 19-29, 1, Belgique : Peters et Institut de linguistique Pascale Blaise, p : 21.

17 Canut, C. (2000). Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : La mise en discours 'épilinguistique'. *Langage et Société*, 93, 71-97, p : 73. Repéré à : www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2000-3-page-71.htm

manifestent dans et à travers l'acte de parole des sujets tels que les lapsus, les reprises, les ajustements et bien d'autres marques discursives. Tandis que le second registre, de type conscient, concerne le discours métalinguistique sur les langues et la façon de parler. Ce second registre renvoie directement à la notion de 'métacommunication' élaborée par Watzlawick, Beavin et Jackson (1972) et qui désigne la capacité que possède tout individu de communiquer sur sa propre communication. En bref, les processus sociaux d'identification/appartenance et de différenciation/adhésion modèlent alors le discours épilinguistique des sujets et leur émergence peut être pointée à partir de marques discursives particulières.

Quoique la relation entre l'activité épilinguistique et l'insécurité linguistique en tant qu'objets de recherche soit toujours en cours d'exploration, il est désormais presque confirmé que le fait de communiquer sur sa propre communication fait apparaître les indicateurs de l'insécurité linguistique. Canut (2002) affirme que « [...] l'insécurité linguistique dépend directement de l'activité épilinguistique dont elle est une résurgence¹⁸ » De son côté, Francard (1997) insiste sur le fait que tout chercheur qui souhaite s'attarder sur le concept d'insécurité linguistique devrait confronter les indicateurs relevés à partir de l'acte de parole « [...] avec des jugements explicites des locuteurs sur leurs productions, pour éviter que le linguiste ne projette son propre imaginaire linguistique dans l'interprétation des faits relevés¹⁹ »

Exemple libanais d'épilinguistique

L'extrait qui figure ci-dessous est emprunté du corpus de notre travail de thèse. Il est assez significatif, dans le sens où il concerne l'activité épilinguistique de l'une des enquêtées en ce qui concerne sa façon de parler en français interférée par un changement de langue fréquent en arabe et comportant des hésitations entravant la fluidité de son discours. Elle dit :

- (ar.) *Je sens que j'ai un tout petit peu régressé (fr.) en français. (ar.)
Avant je parlais beaucoup (fr.) en français, (ar.) mais quand j'ai débuté*

18 Canut, C. (2002). Activité épilinguistique, Insécurité et changement linguistique. Dans : Bretegnier, A ; Ledegen, G. (Ed.). *Sécurité / Insécurité linguistique : Terrains et approches diversifiées, propositions théoriques et méthodologiques. Actes de la 5^{ème} table ronde de Moufia*, pp : 105-122. Paris : L'Harmattan, p : 110.

19 Francard, M. (1997). Dans : Moreau, M-L. *Sociolinguistique : Les concepts de base*. pp : 170-176, Belgique : Pierre Mardaga, pp : 175.

mes études (fr.) techniques, (ar.) j'ai régressé. Pourquoi ? Parce que, auparavant, je ne parlais que (fr.) français (ar.) bien qu'il y avait des élèves qui ignoraient le (fr.) français (ar.) et disaient : « yii elle fait des manières, elle parle (fr.) français [ton sarcastique] ». (ar.) Je me suis alors obligée à parler l'arabe, parler arabe, j'ai presque perdu mes compétences (fr.) en tout ce qui est... (ar.) Je parle toujours très bien le (fr.) français, (ar.) j'en suis fort consciente mais (...) Peut être que maintenant je suis troublée parce que la conversation est enregistrée, je ne sais pas. Je m'en sors pourtant très bien (fr.) en français

« أنا تراجعت En Français بحسّ شوي. كنت كثير قبل إحكي Français، بس وقتها نقلت Techniques تراجععت. له؟ لأنه مثلاً كنت ما إحكي غير Français إيه ويكون في مثلاً تلاميذ ما حدن بيعرف يحيي Français يصيروا يقولوا Yi عم تعمل حركات عم تحكي Français. صرت إجبر حالي إحكي عربي، إحكي عربي، بطلت كثير قوية... En tout ce qui est... بَعْدِي بحكي Français كثير منيح بعرف حالي بس (...). بركي هلاً لأنه عارفي عم سجّل تروكيت ما بعرف. بعرف دَبْر حالي En Français كثير منيح. »

En communiquant sur sa propre communication, cette enquêtée estime que le parler unilingue en français, du moment où il est traversé par des signes linguistiques en arabe, correspond à une façon de parler peu ou pas valorisante. Elle suppose par ailleurs que le fait d'avoir renoncé à l'utilisation de la langue française, à un moment donné de son parcours, émane d'un besoin de rapprochement du groupe de pairs qui dépréciaient son parler unilingue en français. Toutefois, remarquons que le discours de cette locutrice est teinté d'un paradoxe évident comportant un va-et-vient permanent entre la valorisation et la dévalorisation de sa propre compétence linguistique en langue seconde.

Une autre participante à l'enquête justifie ainsi ses hésitations fréquentes dans son acte de parole en langue française :

- (ar.) *Je sens que je dois m'assurer que je ne commets pas d'erreur en parlant ... Je sens que mon énoncé est plus correct en arabe*
- بحسّ بدّي إتاكد إنه ما عم قول شي غلط (...). حسيت بالعربي بقولها صحّ.

L'étude des manifestations de l'insécurité linguistique à travers l'activité épilinguistique est d'un apport considérable pour la compréhension de l'intrication des phénomènes sociaux, voire idéologiques, qui interfèrent dans l'acte communicatif. Une telle méthodologie constitue de nos jours l'une des démarches les plus rigoureuses pour l'étude des faits langagiers.

Insécurité linguistique libanaise et préjugés de valeurs

L'insécurité linguistique intéresse les chercheurs contemporains dans la mesure où elle fournit des données significatives sur les rapports et les tensions qui se tissent entre les groupes sociaux. Elle émane des représentations sociolinguistiques qui, à leur tour, se façonnent en fonction des interactions sociales voire entre les limites du semblable et du différent. Les orientations récentes sur l'étude des faits langagiers en général et sur l'insécurité linguistique en particulier, retiennent en plus des facteurs sociaux, ceux subjectifs qui trouvent leur ancrage dans l'activité épilinguistique. Les facteurs subjectifs renvoient aux processus inconscients qui sous-tendent l'acte de parole en tant qu'acte éminemment subjectif et constituent des indicateurs en mesure de renseigner le chercheur sur la manière dont les représentations sociolinguistiques des locuteurs émergent dans le discours. Toutefois, le concept de sécurité/insécurité linguistique mérite d'être opérationnalisé davantage, surtout que les différentes méthodologies adoptées restent, de nos jours, sujettes à de multiples controverses.

Finalement, l'incidence de l'insécurité linguistique est-elle significative dans la façon de parler des citoyens libanais bilingues ? Si oui, comment se manifeste-t-elle et à quels niveaux ? Le changement de langue devenu assez fréquent dans la communication bilingue au Liban est-il signe de sécurité linguistique voire même d'un bilinguisme biculturel qui va dans le sens de la valorisation des langues en présence ? Ou résulte-t-il d'une valorisation de la langue de l'Autre au détriment de celle maternelle ?